

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION

APPROFONDISSEMENT SUR LA METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROCESSUS DE CONTROLE DE GESTION ET DE GESTION BUDGETAIRE

Objectifs :

Permettre aux stagiaires de posséder l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques afin d'être autonome dans la mise en oeuvre et/ou l'amélioration du processus de contrôle de gestion et de gestion budgétaire de leur PME ou PMI .

1. Revoir les principes de base du contrôle de gestion opérationnel et du processus budgétaire.
- 2.
3. Connaître les techniques de modélisation des processus, savoir apprécier la performance d'un processus, repérer et corriger les dysfonctionnements.
- 4.
5. Maîtriser la mise en oeuvre d'un processus de contrôle de gestion et d'une procédure budgétaire .
6. Constituer l'équipe projet et clarifier le rôle de chacun des membres/Sensibiliser à la notion de performance et d'amélioration continue - présentation de la roue de DEMING/
7. Définir les objectifs et les outils de suivi et d'animation du projet
8. Savoir identifier les processus clés de l'entreprise et construire des outils de pilotage.
9. Définir les indicateurs de performance et organiser leur suivi en adaptant le système d'information/Construire les tableaux de bord évolutifs au service du processus de gestion et de la performance de l'entreprise.

Programme :

Module 1 - Rappel des principes de base du contrôle de gestion et du processus budgétaire - 1 jour

- ❖ Révision des principes de base du contrôle de gestion,
- ❖ Le budget : principes d'élaboration et de suivi,
- ❖ Les outils de pilotage de l'entreprise.

Module 2 - Modélisation, évaluation et amélioration des processus de gestion existants - 1 Jour

- ❖ Les principes de modélisation d'un processus et de collecte des informations,
- ❖ La notion de relation clients & fournisseurs au sein de l'entreprise,
- ❖ Identification & classification des flux de données et d'informations,
- ❖ Appréciation de la performance du système d'information par les acteurs & utilisateurs : une source précieuse d'informations et d'améliorations potentielles.

Module 3 - La documentation du système d'information de l'entreprise - 1 jour

- ❖ De la tradition orale à la formalisation des processus clés de l'entreprise : contraintes et avantages
- ❖ La conception, la mise en place et l'actualisation du manuel des procédures de l'entreprise.

Module 4 - Méthodologie de mise en oeuvre ou de refonte du processus budgétaire et de contrôle de gestion - Séquence 1 - 1 jour.



- ❖ Les prérequis à la réussite du projet,
- ❖ La constitution et l'animation de l'équipe projet : objectifs et rôle de chacun des membres.

Séquence 2 - 1 jour

- ❖ Sensibilisation à la notion de performance et d'amélioration continue : présentation de la roue de DEMING
- ❖ Les facteurs clés de succès du projet : construction de la feuille de route,
- ❖ Réflexion sur la notion de livrables : contenu & diffusion,

Module 5 - Méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre des tableaux de bord financiers ou des « balanced scorecards » (tableaux de bord prospectifs).

Séquence 1 - 1 Jour

- ❖ Inventaire et choix des indicateurs clés de performance de l'entreprise,
- ❖ Construction des tableaux de bord évolutifs en cohérence avec les objectifs opérationnels des « clients ».

Séquence 2 - 1 jour

- ❖ La stratégie des petits-pas - des indicateurs financiers à la gestion globale de la performance

Séquence 3 - 1 Jour

- ❖ Politique de diffusion et de suivi des indicateurs au service de la performance globale de l'entreprise (roue de DEMING),
- ❖ Synthèse des différents modules et restitution de retours d'expériences à partir de cas concrets.

Durée : 56 heures

Prix : 0,00 €

Public : Personnel en charge de la comptabilité

Prérequis : Expérience avérée dans la comptabilité

Moyens pédagogiques :

La formation se déroulera dans les locaux mis à disposition par l'entreprise, L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, documents pour les stagiaires...).

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Pédagogie de découverte ou d'approfondissement des connaissances basée sur la prise en compte des savoir-faire et de l'expérience déjà acquises,
- ❖ Active et participative par des mises en situation,
- ❖ Analyse des situations professionnelles et des problématiques rencontrées le plus fréquemment par les PME,
- ❖ Contenu théorique et mise en situation, à partir d'exercices pratiques tirés de cas réels, adaptés aux objectifs et à l'expérience professionnelle des stagiaires.

Modalités de suivi :

Les procédures d'évaluation de la qualité du programme et des mesures d'impact résultent du croisement de plusieurs modalités.



- ❖ En début de formation - l'expression des stagiaires sur leur pratique professionnelle, leurs interrogations sur le thème concerné, permettent au formateur d'apprécier leurs besoins et leurs attentes.
- ❖ En cours de formation - Le formateur procède à des évaluations en cours de formation, au fur et à mesure des séquences pédagogiques, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe. Différentes techniques sont utilisées.
- ❖ Bilan de fin de formation - La dernière heure de la formation est consacrée à un bilan en présence du formateur.

Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants, de vérifier la conformité de la formation et des moyens mis en oeuvre avec le projet pédagogique convenu, de prendre acte des modifications que les participants disent pouvoir apporter à leur pratique, ainsi que les perspectives d'amélioration de leur pratique professionnelle. Une fiche « bilan individuel de fin de formation » est renseignée par chaque participant, afin de compléter cette évaluation « à chaud ».

Validation : Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Formateur apte à réaliser l'ADF :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

